



compteur d'eau divisionnaire bloqué

Par **ISA1703**, le **23/04/2025 à 19:21**

Bonsoir,

Le compteur d'eau divisionnaire de notre logement dans une copropriété est bloqué. Qui doit payer le changement de ce compteur?

En vous remerciant par avance de votre retour.

Cordialement.

Par **Pierrepauljean**, le **23/04/2025 à 19:26**

bonjour

merci de retirer vos noms.....

concernant le compteur il faut vérifier s'il existe un contrat d'entretien

Par **youris**, le **23/04/2025 à 19:59**

bonjour,

il faut poser la question à votre syndic, s'agissant d'un compteur divisionnaire permettant d'établir les factures, ils peuvent appartenir à la copropriété, aux copropriétaires ou à l'entreprise qui établit la facturation.

salutations